

Label Signature Biodiversité

Transformer vos pratiques vers un modèle plus respectueux du vivant

Face au constat sans appel d'une érosion massive de la biodiversité, la mise en place d'une démarche responsable dans les projets de construction de bâtiments, notamment dans le secteur du tertiaire, est fondamentale.

Apave et son partenaire Signature Biodiversité vous accompagnent pour l'obtention du label « Signature Biodiversité » qui sera évaluée par Apave Certification (organisme tierce partie indépendante).

Pourquoi choisir le label « Signature Biodiversité » ?

Vous êtes promoteur immobilier, industriel, entreprise ou collectivités et souhaitez valoriser votre engagement environnemental ?

Le label « Signature Biodiversité » est l'outil qu'il vous faut. Il vous permet d'intégrer l'écologie dans vos projets, afin de vous engager dans une démarche en faveur de la biodiversité.

Il offre à l'ensemble des parties prenantes une garantie en termes de prise en compte des enjeux liés à la biodiversité et un gage de qualité et de confiance sur la mise en place opérationnelle d'actions de préservation et de protection de la biodiversité.



L'offre Apave

Label Signature Biodiversité

En quoi consiste le Label Signature Biodiversité ?

Apave Certification, organisme de reconnaissance tierce partie indépendant du Groupe Apave, est l'organisme de labellisation unique pour le label « Signature Biodiversité ». Son obtention vous permet de :

- Définir, mesurer et améliorer l'empreinte biodiversité de vos projets immobiliers.
- Eclairer vos choix environnementaux en tant que Maître d'Ouvrage, mieux concilier les fonctions urbaines et écologiques du territoire.
- Disposer d'indicateurs et d'outils de mesure de la biodiversité et de l'écosystème dans sa globalité.
- Rassurer les interlocuteurs locaux sur leurs investissements à venir.
- Accompagner la montée en compétences de vos collaborateurs et favoriser leur engagement et leur implication.

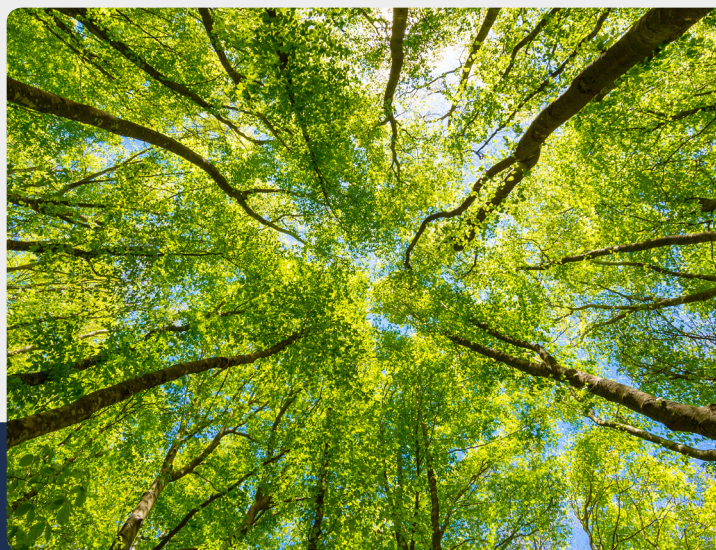
Les offres complémentaires d'Apave :

- Le diagnostic environnemental (sites et sols pollués, étude d'impact, ...).
- L'AMO sur les enjeux environnementaux durant la phase de déploiement (charte environnementale).

Le processus de labellisation

Réalisation d'un Diagnostic de Performance Environnementale (DPE)

- 1 | Dépôt de candidature, éligibilité et recevabilité
- 2 | Réalisation de l'audit initial
- 3 | Décision de labellisation et délivrance du Label Signature Biodiversité et de son kit de communication
- 4 | Audit de suivi 3 ans post audit initial



Nos atouts

Apave Certification, filiale du Groupe Apave, propose des prestations de certification des systèmes de management (ISO 18788, ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001...), de produits et services, de compétences, ainsi que des labels et évaluations. Elle s'appuie sur un réseau d'auditeurs qualifiés, internes et externes, répartis sur le territoire national et international et opère dans le domaine volontaire comme dans le domaine réglementaire. Organisme reconnu et indépendant (tierce-partie), Apave Certification donne l'assurance écrite qu'une organisation, un processus, un produit, un service ou des compétences de personnes est conforme à des exigences spécifiées dans les référentiels (norme, règlement, spécification technique, etc.).

Nous contacter

apave.certification@apave.com

01 45 66 18 18

www.apave-certification.com